



Procès-verbal de la Commission recherche du 17 avril 2025

Etaient présents ou représentés : Mariella Causa, Tristan Coignard, Hélène Coqueugniot (représentée par Nicolas Labarre), Cécile Croce, Olivier Devillers, Violaine Giacomotto (représentée par Tristan Coignard), Pierre Katuszewski (représenté par Cécile Croce), Christelle Lahaye (représentée par Olivier Devillers), Apostolos Lampropoulos (représenté par Caroline Le Mao), Julia Roumier (représentée par Camille Gendrault), Antoine Ventura, Cédric Brun, Yamna Chadli, Laurent Chircop-Reyes, Camille Gendrault, Marie Mellac, Haude Morvan, Antoine Borderie, Fabienne Oliva, Juliette Pochelu, Antoine Weidmann, Elisabeth Meller-Liron, Eric Kajfasz

Pour la DR : Alia Benharrat, Sylvie Maleret, Antoine Bienvenue, Alexandre Thébaud, Romain Hérault, Karine Abado, Agathe Huteau

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la CR du 27 février
- Point Science ouverte / archive ouverte
- Utilisation de l'IA en recherche
- Révision de la grille d'évaluation de l'AAP Projets de recherche 2026 (lancement fin mai 2025)
- Discussions sur les programmes stratégiques de recherche (PSR)

Approbation du compte rendu de la CR du 27 février :

Le procès-verbal de la commission recherche du 27 février est validé à l'unanimité.

Point Science ouverte / archive ouverte :

Nicolas Labarre explique que l'établissement souhaite que les notices des travaux de recherche soient désormais déposées sur HAL de manière annuelle, afin de permettre une éventuelle évaluation HCERES en 2026 mais aussi pour mettre à jour le modèle d'allocation aux équipes. Il rappelle que le

contrat d'établissement nous enjoint à déposer les productions scientifiques de l'établissement en plein texte.

Le principe retenu est celui d'une auto-alimentation : tous les collègues qui le peuvent sont incités à déposer eux-mêmes leurs travaux. Pour les collègues qui sont partis à la retraite ou dans un autre établissement et qui ne peuvent pas déposer eux même leurs travaux, un travail va être mené avec les collègues du SCD pour palier à ces cas spécifiques. Un tutoriel est disponible sur l'ENTP.

Gouvernance de la plateforme de revues « Arguemus » :

Alia Benharrat présente le document détaillant la gouvernance de la plateforme de revues de l'université ; le vote de cette gouvernance est nécessaire afin que l'équipe de la direction de la recherche puisse répondre à un appel à projets.

Cette gouvernance s'organise en trois niveaux, sous l'égide la CR. Un comité de pilotage stratégique, un comité technique et une équipe opérationnelle à la direction de la recherche.

Le comité de pilotage stratégique se réunit une fois par an à minima, il décide de la stratégie à mettre en œuvre pour la plateforme et rend compte à la CR. La CR garde un droit de regard sur les décisions du comité de pilotage stratégique.

Le comité de pilotage stratégique a plusieurs missions :

- Valide de la feuille de route
- Détermine le financement de la plateforme
- Se positionne par rapport à la vie des revues (admission, décès, archivage)
- Travaille avec le comité technique sur le lien recherche et formation

Plusieurs membres de la commission demandent une rectification de la position du comité opérationnel du numérique dans le schéma de gouvernance proposé, estimant qu'il s'agit d'un partenaire et non d'un élément de la gouvernance. Cet organigramme retouché (à retrouver en annexe de ce PV) est accepté à l'unanimité moins une abstention par les membres de la CR.

Point utilisation de l'IA en recherche :

Nicolas Labarre présente l'IAmètre recherche, un outil de travail qui sert de base de réflexion pour s'interroger collectivement sur les usages jugés acceptables ou productifs des IAs génératives. Il explique qu'en vue des assises du numérique prévues à l'automne 2025, un travail sur l'utilisation des IA va être fait au sein de la CR. Le but de cette première séance est de comprendre quels sont les usages de l'intelligence artificielle au sein de l'université pour voir ce qui pourrait être envisagé au niveau de l'établissement. Les autres universités françaises se dotent la plupart du temps d'une charte très généraliste, il est ici question pour l'université de se questionner sur l'usage qui peuvent être faits de ces outils, à côté des cas contrevenant manifestement à des violations de l'éthique de la recherche. Un questionnaire va être envoyé à la communauté (enseignants chercheurs et BIATTS) pour recueillir leurs habitudes d'utilisation et le niveau de connaissance de ces outils.

La discussion montre l'importance que doivent revêtir les opérations de formation, tant des collègues que des étudiants. Elle souligne aussi que ces nouveaux outils posent des questions immédiates d'accès et de prise en charge financière, en plus de leurs enjeux environnementaux et en matière de protection des données. Eric Kajfasz informe la CR que le CNRS a inscrit dans son COMP, et parmi les défis contemporains : « L'IA générative pour les sciences et les sociétés en transitions ».

Les débats démontrent aussi une opposition de la CR aux usages de l'IA générative pour des opérations de communication – comme des affiches de colloque – au mépris de leur coût écologique et des enjeux éthiques concernant ses images.

Catherine Mathon, VP déléguée numérique fait une démonstration de l'utilisation de Whisper, logiciel utilisé dans la cadre de ses recherches qui lui a permis de gagner un temps précieux pour la constitution de son corpus de recherche (une transcription d'enregistrements audio), rendant possible des recherches à une échelle inatteignable auparavant.

Révision de la grille d'évaluation de l'AAP Projets de recherche 2026 (lancement fin mai 2025)

Dans un premier temps, il est question de la grille pour évaluer les projets blancs. La grille sera ensuite adaptée pour les projets passerelle. Il s'agit dans un cas comme dans l'autre d'affiner les modes d'évaluation, d'y transcrire les priorités scientifiques ainsi que les engagements de l'établissement et enfin d'aider les porteurs de projets à mieux comprendre comment ils seront évalués.

Le modèle de document scientifique pour les propositions de projets sera structuré en trois parties :

1. Qualité et ambition scientifique du projet
2. Mise en œuvre du projet
3. Impacts du projet

La grille d'évaluation reflètera cette structure. Pour chaque partie, deux types de critères d'évaluation ont été définis :

- Critères qualitatifs
- Critères quantitatifs, donnant lieu à une évaluation binaire (oui/non), et à un score permettant d'affiner l'évaluation qualitative, toutes choses étant égales par ailleurs.

Après une relecture collective de cette grille, Les modifications suivantes sont apportées :

- Le terme « critère quantitatif » est remplacé par « indicateurs PSE ».
- Sur la question des partenariats on distingue les partenaires nationaux des partenaires internationaux
- Le pourcentage de cofinancement n'est pris en compte que pour une case à cocher -et non deux- pour un financement à hauteur de 40%.
- Une case « cofinancement indirect substantiel » est ajoutée.

Cette grille modifiée (à retrouver en annexe) est validée à l'unanimité moins une abstention par les membres de la CR.

Discussions sur les programmes stratégiques de recherche (PSR)

La proposition initiale faite en février 2025 était de créer des programmes stratégiques de recherche dès l'été. Le but était de fédérer l'existant et déclencher de nouveaux projets. Cette proposition n'est plus tenable pour des raisons de calendrier et avait par ailleurs soulevé des oppositions en CDUR et CR, qui

portaient notamment sur la proposition de financement de ces programmes via la mobilisation des financements correspondant à un contrat doctoral (cet investissement devait permettre de décrocher d'autres contrats doctoraux). La discussion avait également permis de faire la distinction entre des « axes », comme l'établissement a pu en avoir par le passé, et des « programmes stratégiques de recherche ». Ces derniers ne porteraient pas nécessairement sur l'ensemble des unités de recherche de l'établissement mais mettrait en avant des projets sur une durée limitée.

La nouvelle proposition est plus modeste mais part du même diagnostic, pour rendre la recherche plus visible et plus cohérente. Sur les actions de recherche qui vont être menés en 2025 (via l'AAP projets de recherche interne mais également via les projets instruits par le pôle projets et partenariats de la DR), les porteurs de projets seront invités à renseigner des mots clefs pour définir leurs projets. Ils pourront également manifester l'appartenance à une « fédération de projets », en cours de lancement ou déjà existants, c'est-à-dire un ensemble d'action de recherche portant sur des thèmes proches et présentant des interconnexions possibles.

Dans le courant de l'automne la vice-présidence et la DR examineront les projets déposés pour aider à constituer d'autres fédérations de projets de ce type (le nombre de fédérations n'est pas défini). Il est prévu de mobiliser une somme sur le budget des appels à projets 2026 pour ces fédérations. La CR votera ensuite fin 2025 ou début 2026 une version du budget des PSR, qui seront amenés à émerger de ces fédérations. Ces Programmes stratégiques de recherche seront mis en place à la rentrée de septembre 2026, avec un budget effectif début 2027. Nicolas Labarre explique que d'autres possibilités de financements vont être explorées, en sus de celles qui avaient été évoquées.

Antoine Weidmann demande si le document proposé lors de la CR du 27 février est caduc. Nicolas Labarre explique que le calendrier initialement prévu n'est plus faisable et que la proposition de financement présentée n'est plus celle proposée désormais. La partie du diagnostic, examinée en CR lors de cette session de février reste tout de même valable. Caroline Le Mao est convaincue par la proposition qui permet de laisser plus de temps et de moyens aux collègues pour se rencontrer et voir quelles sont les possibilités de collaboration. Elle pose une question en lien avec l'articulation de la PSE : faut-il que tous les collègues qui souhaitent intégrer une fédération déposent un projet lors des AAP internes ? Nicolas Labarre répond que l'idée n'est pas que tout le monde dépose. Il y aura vraisemblablement une case à cocher du type « je souhaite m'inscrire dans une fédération de projet » avec une déclaration des collègues avec lesquels il ou elle envisage de travailler.

Olivier Devillers demande pourquoi ne pas penser à un AAP spécifique pour constituer ces fédérations plutôt que de passer par l'AAP PSE. Nicolas Labarre explique que l'idée n'est de ne pas multiplier les instructions pour le pôle projets et partenariat de la DR.

Nicolas Labarre propose de mettre au vote la construction de fédération et l'allocation d'un petit budget de fonctionnement pour ces fédérations. Cela servira de préfiguration à une politique plus ambitieuse : les PSR, qui n'auront pas nécessairement la forme initialement présentée lors de la CR de février, l'instruction se fera petit à petit.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents à la CR à 17h50.

ANNEXES

Annexe 1 : Gouvernance de la plateforme de revues Arguemus

Annexe 2 : Grille d'évaluation de l'AAP Projets de recherche 2026



Gouvernance de la plateforme de revues « Arguemus »

Actualisation du Comité de pilotage et du Groupe de
projet du DSG Revues 2022 - 2024

Commission de la Recherche – 17 avril 2025

Commission Recherche

Garante de la politique scientifique de
l'Université Bordeaux Montaigne

S'assure de la conformité

rend compte

Comité de pilotage stratégique (1 réunion par an)

décide de la stratégie à
mettre en œuvre

rend compte

propose des orientations techniques et fonctionnelles

Comité opérationnel
du numérique

Comité technique (2 réunions par an)

est composé de :

Equipe opérationnelle (Direction de la Recherche)

DSIN

Maisons, plateformes
d'édition

En collaboration avec

SCD

Usagers : Comités
Editoriaux

Le comité de pilotage stratégique

Rôles

- Valider la feuille de route et rendre compte à la Commission Recherche
- Financement et budget de la plateforme
- Vie des revues : admission, décès, archivage...
- Lien Recherche/Formation : métiers du livre, édition, IUT, Master

Réunions

- 1 par an (au moins)

Composition

Renouvelée tous les 4 ans, suivant les élections de l'université

- Vice-président Recherche : Nicolas Labarre
Invité du Comité opérationnel du numérique
- Vice-présidente Numérique : Catherine Mathon
Membre du Comité opérationnel du numérique
- 1 doctorant élu à la Commission Recherche : A. Wiedmann ?
- Directeurs des Services impliqués : K. Abado (Direction Recherche), J.M. Baudequin (DSIN), H. Coste (SCD)
- Représentant de l'équipe opérationnelle : A.Benharrat et/ou S.Louison (Direction Recherche)

Membres extérieurs (demande en cours au 10/04/2025) :

- 1 représentant du CNRS ?
- Responsable du pôle éditorial MSH-Paris Nord ?

Comité de pilotage stratégique (1 réunion par an)



Comité technique (2 réunions par an)

est composé de :

Indicateurs

Ressources, Financement

Comité opérationnel
du numérique



Équipe opérationnelle
(Direction Recherche)

- Met en œuvre la stratégie et les décisions fonctionnelle
- Prépare la réunion du Comité de pilotage stratégique
- Communique, forme, réalise la veille (logiciels, contenus...) ...

Hiérarchise les déploiements
informatiques de
L'UBM

Collabore et consulte l'ensemble des Services et Usagers en relation :

Direction du système d'information
et du numérique (DSIN)
Pôle Applications

Service commun de la
documentation (SCD)

Services éditoriaux et Maisons d'édition
(Presses universitaires de Bordeaux,
Un@, PPI...)

Usagers : Editeurs scientifiques, Comités des revues, auteurs, évaluateurs

Schéma détaillé du Comité Technique de la plateforme de revues Arguemus

Le comité technique

Rôles

- Suivi des revues installées et formation des usagers
- Instruction des dossiers : Admission des revues sur la plateforme (calendrier, conditions, procédure) et archivage des revues mortes
- Veille sur les nouvelles versions et fonctionnalités du logiciel OJS, choix de plugins
- Bilan N-1 de l'activité et suivi feuille de route à l'intention du Comité du pilotage stratégique
- Veille sur les opportunités de financement (internes et externes), participation à la rédaction des Appels à projets
- Suivi de l'activité de formation des professionnels (apprentis, stagiaires)

Composition

- Responsables opérationnels sur la plateforme : responsable et référent Plateforme Arguemus (Alia Benharrat et Stéphanie Louison)
- Représentant de la DSIN (Sébastien Gaudin ou Bruno Biguey)
- Représentants des Services associés : SCD, PUB, Un@ et autres services ou Maisons d'édition (selon les évolutions de la plateforme)
- Usagers : éditeurs scientifiques des revues sur la plateforme pour l'hébergement et/ou le module de peer review (R. Esteve, J. Startwood, A. Laborde, F. Verdin, F.X. Le Bourdonnec, E. Damome)

Réunions

- 2 par an (au moins)

Objet : Grille d'évaluation AAP projets de recherche – Projets blancs

Introduction :

Dans le cadre de l'AAP Projets de recherche 2026, le Vice-Président Recherche, le Vice-président « Sciences et société » & partenariats, et la Direction de la Recherche proposent de faire évoluer la grille d'évaluation des propositions de projets. Ceci est un document de travail présentant l'état de la réflexion à ce sujet et les modifications proposées.

Dans un premier temps, il est question ici de la grille pour évaluer les projets blancs. La grille sera ensuite adaptée pour les projets passerelle.

A noter que le pôle projets et partenariats (P2P) a pour objectif de créer une fiche d'évaluation en ligne (bon RITA). Le P2P a pris contact avec la DSIN pour travailler dans ce sens. Dans le cas où le calendrier ne permettrait pas de finaliser la mise en place des fiches d'évaluation en ligne, un modèle de fiche d'évaluation Word sera mis à disposition comme les années précédentes. Les fiches remplies devront être adressées à projets-recherche@u-bordeaux-montaigne.fr. Les fichiers devront être nommés comme suit : 2026_AAP Projets_Blancs_Acronyme_nom rapporteur .

Cohérence entre le modèle de document scientifique, la grille d'évaluation et la fiche d'évaluation :

Le modèle de document scientifique pour les propositions de projets sera structuré en trois parties :

1. Qualité et ambition scientifique du projet
2. Mise en œuvre du projet
3. Impacts du projet

La grille d'évaluation reflètera cette structure. Pour chaque partie, deux types de critères d'évaluation ont été définis :

- Critères qualitatifs : Il s'agit d'évaluer la qualité du projet proposé. Ces critères sont pris en compte pour attribuer une note A, B ou C à chacune des parties du dossier scientifique :
 - A : Le projet répond pleinement aux attentes et satisfait tous les critères qualitatifs définis.
 - B : Le projet répond à plusieurs critères qualitatifs, mais présente des lacunes modérées qui pourraient être améliorées.
 - C : Le projet présente des insuffisances majeures ou des défauts bloquants qui compromettent sa viabilité.
- Critères quantitatifs : Il s'agit d'attribuer un score qui mettra en valeur les projets qui contribuent à remplir les objectifs de la politique scientifique de l'établissement, qui font un effort de structuration supplémentaire et qui apportent une part plus importante de cofinancement. Pour chaque critère rempli, le projet se voit attribué un point. 11 points pourront être attribués de cette manière. Le score atteint sur ce type de critères permettra de discriminer les projets ayant reçu une même note sur la base des critères qualitatifs.

La note finale sera la combinaison d'une note sur des critères qualitatifs et du score obtenu sur les critères quantitatifs. A titre d'exemple, un projet pourra être évalué A5 ou B2 ou encore C7. La note la plus élevée étant A11 et la note la plus basse C0.

La fiche d'évaluation à remplir par les évaluateurs suivra la structure de la grille d'évaluation et contiendra une partie supplémentaire pour l'appréciation globale du projet. Pour déterminer la note finale sur les aspects qualitatifs (A, B ou C), les évaluateurs seront invités à donner plus d'importance à la note attribuée à la partie « Qualité et ambition scientifique du projet » qu'à celles attribuées aux parties « Mise en œuvre du projet » et « Impacts du projet », sans pour autant qu'un coefficient formel leur soit affecté.

Grille d'évaluation proposée

APPRECIATION GLOBALE

Note finale :

Montant demandé par le porteur :

Montant proposé par le rapporteur :

Commentaire de l'évaluateur (800 caractères maximum) :

QUALITE ET AMBITION SCIENTIFIQUE DU PROJET

Critères qualitatifs (Note A, B ou C)

- Originalité du projet dans le panorama de la recherche en SHS (positionnement par rapport à l'état de l'art, question de recherche, méthodologie, livrables)
- Clarté et pertinence des objectifs et des résultats attendus
- Cohérence entre le projet scientifique et les équipes impliquées

Indicateurs PSE (Score sur 4)

- ☐ Le projet implique plusieurs unités de recherche UBM.
- ☐ Le projet est mené en collaboration avec un ou des partenaires nationaux
- ☐ Le projet est mené en collaboration avec un ou des partenaires internationaux
- ☐ Un ou des doctorants font partie de l'équipe projet

Commentaire de l'évaluateur (500 caractères minimum) :

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Critères qualitatifs (Note A, B ou C)

- Organisation du partenariat pour développer les activités du projet
- Cohérence du calendrier prévu
- Adéquation entre les besoins demandés et le projet scientifique (méthode, livrables)
- Prise en compte de la dimension éthique, gestion de données et du RGPD, si pertinent
- Prise en compte des risques éventuels

Indicateurs PSE (Score sur 4)

- ☐ Budget visé par le Pôle Projets et Partenariats (DR)
- ☐ Présence de cofinancements supérieurs ou égaux à 40% du budget du projet
- ☐ Présence d'une démarche DDRSE

☐ Le projet bénéficie d'apports extérieurs en nature (financement indirect substantiel)

Commentaire de l'évaluateur (500 caractères minimum) :

IMPACTS DU PROJET

Critères qualitatifs (Note A, B ou C)

- Perspectives de recherche et de valorisation à plus long terme
- Qualité et variété des activités de diffusion des résultats
- Perspectives de développement de partenariats structurants (International, national, régional)
- Qualité et variété des activités SAPS (si des activités SAPS sont prévues)
- Impacts divers : environnemental, social, économique, culturel, formation

Indicateurs PSE (Score sur 3)

- ☐ Le projet propose un ou des lien(s) avec l'offre de formation de l'établissement
- ☐ Dépôt des résultats sur HAL en plein texte
- ☐ Démarche SAPS visée par le Pôle Innovation et Transfert (DR)

Commentaire de l'évaluateur (500 caractères minimum) :